

Des insectes nuisibles envahissants peuvent voyager avec vous. Déplacer des insectes nuisibles vers de nouveaux endroits leur permet de se propager et d'infester de nouvelles régions. Ils peuvent ainsi détruire des forêts, des cultures et des jardins et causer de graves dommages à l'environnement et à l'économie du Canada. Ne laissez pas ces envahisseurs sournois faire de l'auto-stop avec vous!



Une simple inspection avant de prendre le volant vous permettra de voyager en toute tranquillité et de contribuer à protéger les forêts, l'agriculture et l'environnement du Canada.

Avant de partir, inspectez votre VR, fourgonnette de camping ou roulotte. Les insectes nuisibles adorent se cacher et pondre des œufs dans des endroits difficiles d'accès. **Assurez-vous d'inspecter les endroits suivants pour y trouver de la terre, des débris végétaux et tout signe d'insectes nuisibles, y compris des masses d'œufs.**



- Passage de roue
- Poignées de porte
- Essuie-glaces
- Miroirs
- Compartiment de batterie et cordon d'alimentation
- Galerie de toit
- Porte-vélo
- Mobilier de camping pliant

Quoi faire si vous trouvez quelque chose



- Familiarisez-vous avec les insectes nuisibles envahissants en visitant le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), allez à **inspection.canada.ca/arreter-les-especes-envahissants**)
- Si vous voyez quelque chose que vous ne reconnaissez pas, prenez une photo et signalez-le à l'ACIA
- Grattez les masses œufs, ou enlevez manuellement les larves ou les adultes en les trempant dans de l'eau savonneuse ou de l'alcool
- Plus important encore, ne partez pas avant d'avoir enlevé et détruit les insectes nuisibles!



Rappel supplémentaire

Ne déplacez pas le bois de chauffage - achetez local, brûlez local.



Insectes nuisibles envahissants :

La spongieuse, le fulgore tacheté et l'agrile du frêne







